



INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

FÉVRIER 2026

OBJETS	COMMUNICATIONS
--------	----------------

Séance du 02 février 2026

Constructions	La Municipalité décide de délivrer le permis d'utiliser pour la parcelle n°107.
Patrimoine arborisé	La Municipalité décide de valider l'abattage d'un arbre sur la parcelle n°382 avec une compensation demandée.
Maison communale	La Municipalité décide de valider un dossier pour la location du studio pour le 1 ^{er} mars 2026.

Séance du 09 février 2026

Police	La Municipalité décide de valider la demande de POCAMA pour les soirées théâtrales du mois d'avril 2026 (17-18-24-25).
Maison communale	La Municipalité décide de valider un devis pour la réparation de robinetterie chez un locataire.
Grande salle	La Municipalité décide de valider la demande de location d'une personne externe à la commune.
Routes	La Municipalité décide de ne plus déneiger au Marais dès l'hiver 2026-2027.
Eaux	La Municipalité décide d'acheter une nouvelle tablette pour la gestion de l'application pour l'autocontrôle.

Séance du 23 février 2026

Constructions	La Municipalité décide de signer pour la renonciation du droit de préemption sur la parcelle n°415.
---------------	---